



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique de la sante

Question écrite n° 50354

Texte de la question

M. Jean-Marie Geveaux attire l'attention de M. le secretaire d'Etat a la sante et a la securite sociale sur la place de la France dans les institutions internationales de sante. Il lui rappelle que le professeur Cabrol, a la demande du Premier Ministre de l'epoque, a etabli en 1993 un rapport detaille sur ce theme. En effet, si le niveau de la recherche francaise en matiere biologique et medicale se situe au meilleur niveau international, en revanche, force est de constater que notre influence diminue dans les grandes institutions internationales concernees par les problemes de sante. Les conclusions du professeur Cabrol etaient graves et pessimistes. Elles relevaient en particulier l'absence d'informations precises en France sur les postes susceptibles d'etre occupes par des Francais dans les organisations internationales en cause, une dispersion des institutions francaises en rapport avec ces organisations internationales, le manque d'incitation faite aux Francais pour choisir les carrieres internationales et la non-organisation d'une liste et d'une reserve d'experts francais, ayant une grande experience, susceptibles de postuler a des postes internationaux. Or, il semble que peu d'avancees aient ete enregistrees pour remedier a ces insuffisances. Compte tenu de la grande qualite de nos etudiants et des debouches auxquels ils devraient legitiment pouvoir aspirer, il lui demande les suites que le Gouvernement envisage de reserver aux conclusions de ce rapport.

Données clés

Auteur : [M. Geveaux Jean-Marie](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50354

Rubrique : Sante publique

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 7 avril 1997, page 1754